

Plan climat énergie : Le territoire passe à l'action

by Technopôle Info - samedi, juin 15, 2013

<http://correspondances.fr/pcet-le-territoire-passe-a-laction/>

Metz Métropole a adopté en novembre dernier un plan climat-énergie territorial ambitieux et novateur. Les entreprises du technopole seront bientôt associées à un plan d'action visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Pionnier du Grenelle de l'environnement, Metz Métropole s'est engagée dès 2009 dans la rédaction d'un plan Climat-énergie territorial (PCET) dont les ambitions dépassent nettement les obligations légales. Tenue de réaliser un bilan carbone sur son propre patrimoine, l'intercommunalité a étendu la démarche à 17 communes de son territoire.

Cet élargissement inédit englobe également représentants des usagers, des bailleurs sociaux, des universitaires et des producteurs d'énergie locaux. Un comité de pilotage a rédigé 63 fiches actions qui servent de base au PCET adopté en novembre dernier, un mois avant l'échéance légale.

15,3 tonnes de CO2 par habitant

Riche d'enseignements, le bilan carbone réalisé en 2010 évalue à 15,3 tonnes de CO2 les rejets annuels de chaque habitant de Metz Métropole. Sur une superficie de 277 kilomètres carrés, le transport de personnes s'avère le plus polluant avec 32 % des émissions, suivi par l'immobilier résidentiel (15 %), la consommation des ménages (15 %) et les activités tertiaires 11 %).

Dans ses propres locaux d'Harmony Park, Metz Métropole a instauré une meilleure gestion de l'éclairage qui lui a permis de réduire de 21 % la consommation d'électricité. La collectivité entend à présent développer ces bonnes pratiques sur deux zones d'activités, Deux Fontaines et le Technopole. Un appel à manifestation d'intérêt doit permettre au cours des prochains mois de cerner les préoccupations des entreprises en matière d'isolation des bâtiments, de transports ou de gestion des déchets.

Du covoiturage à l'isolation des bâtiments, les pistes d'améliorations ne manquent pas. La généralisation de gestes simples et de petits équipements de régulation constitue elle aussi une réponse efficace à au gaspillage d'énergie.

Air Lorraine veille à une isolation exemplaire

Spécialisme énergie sur territoire passe à l'action 06-15-2013
by Technopôle Info - Correspondances - <http://correspondances.fr>

meilleures pratiques environnementales pour construire les bureaux de 840 mètres carrés qu'elle occupe

depuis janvier 2012. Construit rue Edouard Belin sur l'une des dernières parcelles disponibles du technopole, le bâtiment comporte une pompe à chaleur, une toiture végétalisée et des parements de briques extérieur assurant à l'ensemble une excellente isolation. Selon les études préalables, la consommation d'énergie primaire des locaux se limite à 39 000 kWh, soit des émissions de 3,3 tonnes de gaz à effet de serre par an contre 19,2 tonnes pour un bâtiment classique.